Collectif 384

Représentation et défense de tous les personnels
De l'enseignement supérieur public

CNESER session pleinière

(10 mars *2026)*



Philippe et Nico, vos représentants

PROPOS LIMINAIRE DU COLLECTIF 384

Madame la directrice de cabinet, Monsieur le directeur général, Monsieur le Président, Mesdames et messieurs les représentants du ministère, chères collègues représentants des universités, aujourd'hui sera présenté au CNESER le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le collectif 384 s'accordera avec celles et ceux qui parlent d'un budget insuffisant compte tenu de l'importance de nos missions d'enseignement et de recherche et la priorité qui doit y être donné.

Par contre, je soulignerai de nouveau l'injustice particulière de ce budget envers une catégorie bien ciblée de personnels que sont les enseignants du supérieur, collègues encore désignés par certains et même des présidents d'université, par le terme ESAS, enseignants du scolaire ou du secondaire selon les époques, acronyme qui renvoie ceux qui assurent 50% des heures de cours du supérieur vers l'éducation nationale avec laquelle ils n'ont pas plus de contacts que les enseignants chercheurs car ils font partie intégrante depuis des décennies de l'ESR avec un service rendu d'une qualité indéniable et indispensable.

Les ES sont des victimes de ce budget injuste, car si aujourd'hui le budget est insuffisant, on peut tout de même souligner, que le RIPEC des collègues EC et C est encadré par la LPR, avec notamment un C1 statutaire, ce qui est une bonne chose alors que parallèlement les Enseignants du Supérieur, sont toujours injustement complètement exclus du dispositif et subissent désormais une prime PES conditionnée, au montant beaucoup moins élevé que le C1 qui oublie aussi complètement le C3 RIPEC.

Et pourtant, depuis 4 ans, nous n'avons pas arrêter le combat, les rencontres, les pétitions, les motions de soutien, et maintenant les amendements au budget 2026 déposés récemment par nos parlementaires. Je les en remercie encore, car c'est bien 9 amendements différents qui ont été déposés par des élus de tout bord sur proposition du collectif 384 au sénat et à l'assemblée nationale, pour réclamer la même chose, l'intégration immédiate des ES dans le système RIPEC. L'injustice a assez duré.

Au sénat, les 2 amendements ont été à un cheveu d'être adoptés et à l'assemblée nationale, les mêmes amendements ayant réuni plus de 100 députés de quasiment tous les partis, n'ont quant à eux malheureusement pas pu être étudiés à cause de l'emploi du 49.3.

Nous avons donc déposé aujourd'hui une motion qui fait suite à ces amendements.

J'appelle donc tous les membres du CNESER à entendre la démocratie française, car les élus représentent le peuple, je les appelle à suivre le positionnement pour l'équité des parlementaires et du collectif 384, je les appelle tous à voter tout à l'heure la motion que nous avons déposée.

Un collègue de la CFDT m'a dit tout à l'heure que notre motion est longue et bien c'est parce que tout est nécessaire cher collègue, avec le souhait bien au-delà d'une prime, d'une plus grande reconnaissance des fonctions et la sécurité les collègues et cela pourrait prendre différentes formes. L'étude en cours des professeurs Grima et Brunel est sans équivoque et éloquente. Vivement qu'elle soit publiée.

L'étude de nos amis PU démontrera que de nombreux ES souffrent grandement de cette situation d'entre deux qu'ils désignent par le terme limbo, c'est donc au-delà d'une prime, un vrai statut dans le supérieur qui doit être pensé.

Le Premier ministre s'était engagé à écouter les parlementaires et je note, fait positif qu'il a directement contacté le ministre de l'enseignement supérieur, je note aussi

que ses courriers sont respectueux envers les élus de notre organisation et je l'en remercie. Par contre des parlementaires ont aussi déposé des questions écrites au ministre toujours sur le même sujet de l'inclusion des ES au RIPEC. Quand est-ce que Monsieur le ministre y répondra t'il ? car nous souhaiterions savoir quand sera mis en place l'intégration des ES au RIPEC car c'est urgent, nous demandons qu'elle soit effective vous l'aurez compris, dès cette année 2026.

Le collectif, exclu l'an dernier des groupes de travail sur les ES qui ont amené à des décrets qui ne conviennent pas souhaite être pleinement associé cette fois-ci à de nouveaux groupes de travail au sujet des ES, au plus vite.

Le collectif défendra toujours l'équité entre les personnels, l'équité entre les 2 piliers constitutifs de l'ESR que sont le recherche et l'enseignement. Nous ne soutiendrons jamais l'un plus que l'autre car nous avons besoin autant de l'un que de l'autre, de toutes nos forces et l'enseignement est aussi important que la recherche et vice versa, et nous pensons que les décisions doivent s'accorder avec cette vision équilibrée de l'ESR.

Merci de votre écoute.

Pour le Collectif 384,

Philippe LEFEBVRE - Nicolas DOMERGUE
(Élus Collectif 384 – CNESER)

Pauline Panier (Cheffe de cabinet du ministre de l'ESR) : Loi de finance – débat mouvementé – amélioration du budget de l'ESR hausse de 230 millions d'euro – 29 milliards cette année – budget pour la protection sociale complémentaire – vie étudiante : repas à 1 euros, pas de hausse des inscriptions envisagées –

Rien sur la situation des ES ! Silence radio

Présentation du budget :

- Des sous pour la recherche et les établissements de recherche
- Hausse du niveau de rémunération des doctorants dans le cadre de la LPR
- Accélération de la progression des carrières des chercheurs – repyramidage,… Efforts significatifs selon les termes utilisés par la représentante du MESR
- Présentation du repas à 1€ pour les étudiants, les logements, 18 projets de réhabilitation, des aides aux étudiants

Je reprends la parole suite à la présentation du budget et sur un ton très mécontent :

« Dans les réponses de Mme Panier et de Monsieur Ginez, pas un mot sur l'accès des ES au RIPEC et à l'ouverture de discussions pour un vrai statut, malgré les 9 amendements déposés par les parlementaires, pas un mot sur leur avancement alors que nous avons perdu le vivier 2 de la classe exceptionnelle.

En même temps et en totale opposition, vous nous parlez des avancées pour les enseignants chercheurs et les chercheurs, vous parlez de progression des carrières des chercheurs les repyramidages… Vous avez parlé d'efforts significatifs mais en tout cas, comment pouvez-vous dans vos propos oublier complètement une catégorie, les enseignants du supérieur alors qu'ils assurent 50% des cours, alors que sans eux plus rien ne fonctionnerait dans l'enseignement supérieur.

Dans une démocratie, on écoute les parlementaires.

STOP à l'invisibilisation contrainte et forcée des ES !

Oui à l'équité entre les différentes catégories d'enseignants. »

Pauline Panier est partie en plein milieu des questions et Olivier Ginez répond que

- pour la LPR il y aura certainement des crédits et qu'il les présentera au prochain CNESER (pour rappel dans la LPR il y a l'argent du RIPEC !).
- Il parle d'assises des financements mais le collectif n'a pas été prévenu ni averti à l'heure qu'il est. Je les contacterai.

« Toujours aucune réponse concernant les ES !

Mais des réponses sur la recherche, les chercheurs,…

Je ne prends plus la parole, on ne peut pas contraindre les gens qui vous ignorent à vous respecter.

Par contre je vous savoir à toutes et à tous ce que nous subissons au CNESER. »

Cette après midi sera présentée notre motion… A tout à l'heure.

Nico.